



Description de poste

Titre : Analyste des données scientifiques
Service : Gestion quantitative des placements
Superviseur immédiat : Vice-président – Gestion quantitative des placements

OBLIGATION PREMIÈRE

À titre d'analyste des données scientifiques, vous travaillerez avec d'autres membres de l'équipe de la gestion quantitative des placements. Vous mettrez au point des modèles prédictifs pour des applications relatives aux marchés financiers à l'aide de techniques d'exploration des données et d'apprentissage machine ainsi que de grands ensembles de données traditionnels et non structurés.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

1. Gérer et développer les bases de données et les sources d'information de l'équipe en veillant également au traitement et au nettoyage des données.
2. Exploiter les données à l'aide de méthodes de pointe appliquées à des ensembles de données financières et alternatives qui s'appuient sur des données à haute et à basse fréquence.
3. Réaliser des analyses statistiques ponctuelles et les présenter à l'équipe de gestion quantitative des placements ainsi qu'à d'autres.
4. Élaborer des illustrations visuelles des données, informatives et de haute qualité, pour faciliter la communication d'analyses complexes.
5. Concevoir des analyses et des applications pour la gestion des portefeuilles d'équipe et des processus de recherche.

PROFIL DE COMPÉTENCES

1. Diplôme de premier cycle en informatique ou en sciences des données et deux années d'expérience en développement de logiciels ou en analyse de données.
2. Solide connaissance des bases de données relationnelles (SQL) et non relationnelles et expérience de travaux avec de très grands ensembles de données.
3. Connaissances pratiques d'un langage de programmation tel que Java, C# ou C++, des langages d'analyse numérique ou statistique et des langages de script tels que R, Python ou Matlab.
4. Excellentes aptitudes pour la communication verbale et écrite en anglais.
5. Solide éthique professionnelle, détermination, motivation, dynamisme et souci du détail.
6. Capacité à travailler de façon autonome et en équipe.